



Rencontre de l'Observatoire

**Les SIG, un outil incontournable pour l'application des Obligations
Légales de Débroussaillage à la charge des collectivités**

Le mardi 1^{er} octobre 2024

à Gardanne



L'Observatoire Régional de la Forêt et du Bois

- **L'Observatoire Régional de la Forêt et du Bois** collecte, synthétise et diffuse l'information, pour une meilleure connaissance de la forêt, nécessaire à la politique forestière.

Piloté par les Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, Fibois Sud et la DRAAF, l'Observatoire est au service des décideurs publics, porteurs des politiques forestières à l'échelle de la région, des départements et des territoires.

- Suite à l'adoption de la loi de Juillet 2023 sur la défense des forêts contre les incendies, loi qui en modifie le périmètre, les collectivités doivent se ressaisir du sujet des **Obligations légales de débroussaillage**.

Les systèmes d'information géographique sont indispensables pour identifier les propriétés soumises à cette réglementation et faciliter son application par les Maires.

Ainsi, cette rencontre vise à échanger sur les données et outils disponibles pour un meilleur déploiement des Obligations légales de débroussaillage.

Programme de la rencontre

14h15 – 14h30

Accueil des participants

14h30 – 14h40

Introduction

14h40 – 15h30

● **L'apport des SIG sur l'identification des Obligations légales de débroussaillage**

- Les besoins des collectivités pour la mise en place de stratégies d'application des OLD.
- Les récentes évolutions des règles d'application géographique et les évolutions sur les besoins cartographiques.
- Les données disponibles.

15h30 – 17h00

● **Partage d'expériences à partir d'initiatives en cours**

- Oudébroussailler.fr : un outil web-sig de sensibilisation.
- Cartographie des enjeux : apporter un appui à la stratégie des collectivités dans les Alpes de Haute-Provence.
- Les atlas comme outil d'accompagnement des collectivités ardéchoises.
- Informer les communes sur l'ampleur du débroussaillage et ses modalités de mise en œuvre par la carte en Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- La mise en place d'outils d'information pour les élus et les administrés à l'échelle locale, exemple de Cavalaire (83).

17h00 – 17h30

● **Perspectives de travail et de mutualisation dans le cadre de l'Observatoire**

Accès

La rencontre de l'Observatoire se déroulera à
l'Écomusée de la Forêt Méditerranéenne
RD 7, 20 Chemin de Roman, 13120 GARDANNE

- Depuis Salon de Provence : prendre la sortie Pont de l'Arc (30b), puis direction Luynes et ensuite Gardanne.
- Depuis Marseille : prendre la sortie Luynes puis direction Gardanne.

Inscription

Merci de confirmer votre participation en nous renvoyant le bulletin réponse par mail à l'adresse inscription@communesforestieres.org

Un formulaire d'inscription en ligne est disponible ici.

Contact

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Luc Mabire au 04 42 65 78 13.



Retrouvez l'Observatoire Régional de la forêt et du bois [sur www.ofme.org](http://www.ofme.org)